

Le Christ est le premier diacre

Les textes du Nouveau Testament faisant explicitement référence aux diacres

- Actes 6,1-6 : Etienne est le premier des sept à être choisi pour s'occuper du service des tables. Un ministère consacré par imposition des mains.
- Romains 16,1 : Référence à Phœbé, une femme diacre exerçant dans l'Eglise de Cenchrées
- Philippiens 1,1: Le texte fait allusion aux évêques et aux diacres qui exercent à Philippiens
- I Timothée 3,8-13 : quelques phrases qui s'adressent plus explicitement aux diacres dans l'Eglise.
- I Timothée 4,6 : Paul explique à Timothée qu'il sera un bon diacre s'il présente la pensée de l'apôtre à ses frères.

Regard détaillé sur les textes bibliques

La première référence historique aux diacres se trouve dans l'Épître de Paul aux Philippiens (Ph 1,1). D'autres suivront: Rm 13,4 ; 15,8 ; 1 Co 3,5 ; 2 Co 3,6 ; 6,4 ; 11,15 ; 11,23 ; Ga 2,17. Il semble cependant que dans la grande majorité des cas, Paul ne pense pas au ministère de diacre tel que nous l'entendons aujourd'hui, mais au Christ-serviteur et aux membres de l'Eglise "serviteurs du Christ". En résumé à des personnes au service de la Parole et au service des pauvres.

On retrouve néanmoins dans la lettre aux Romains (Rm 12) et dans la première épître au Corinthiens (1 Co 12) des références claires aux tâches diaconales. Mais là aussi, le texte propose avant tout une valorisation des charismes personnels et non un ministère à proprement parler.

C'est un peu plus tard, face à des considérations pratiques faisant suite à leur expansion, que les premières Eglises créeront le ministère diaconal, comme on peut le lire dans les Actes des Apôtres (Ac, 1-6). Il y est clairement fait mention de la séparation entre les tâches de proclamation de la parole et celles de l'entraide matérielle, ces dernières nécessitant un certain professionnalisme pour que tous les membres de l'Eglise bénéficient à part égale du soutien caritatif. Dans les Actes de Luc, avec Etienne et Philippe, on voit que la réalité pousse rapidement les diacres à exercer également en dépannage le ministère de la Parole pour compenser l'absence de ministres apostoliques.